



Journal de quartier publié à 5 000 exemplaires, quatre ou cinq fois par an depuis 1990, *L'Infobourg* est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles sont des espaces de parole pour les auteur·rice·s, et sont portés par un souci d'inclusivité. Diverses techniques d'écriture inclusive y sont valorisées.

Écrivez-nous, passez nous voir !

Comité de rédaction pour ce numéro

Fabien Abitbol, Agathe Légaré, Gabrielle Verret.

Ont aussi contribué

Anthony Cadoret, Marie-Ève Duchesne, Valérie Dubeau, Yvon Boisclair, Valentin Pages, Ludivine Caussan, Accès transports viables

Mots croisés

Agathe Légaré

Graphisme

Anne-Christine Guy

Correction

Catherine Duchesneau

Photographie

Toutes les photos proviennent du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, sauf avis contraire.

Publicité

Marie-Ève Duchesne (418 522-0454)

Coordonnées

780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R 5B9
418 522-0454
www.compop.net
comite.populaire@videotron.ca

Veillez noter que notre politique d'information est sur le site web du Compop : compop.net/polinfo

La publicité est la principale source de revenus de *L'Infobourg*. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, Centraide et par des activités d'autofinancement.

GRÈVE DES EMPLOYÉ·E·S DES BIBLIOTHÈQUES DE QUÉBEC

Par Valérie Dubeau

Ma famille et moi attendions avec impatience l'inauguration de la bibliothèque Gabrielle-Roy pendant la semaine de relâche. Cela faisait déjà 5 ans qu'elle était en rénovation !

Cela m'a fait réaliser le temps qui passe, Samuelle, Noam et Laurier étaient encore des apprenti·e·s lecteurs, lectrice à l'époque !

L'ouverture a eu lieu finalement sans festivité, puisque les employé·e·s des bibliothèques de Québec ont débuté la grève, toujours en cours au moment où j'écris ces quelques lignes.

Ainsi devant la bibliothèque de Saint-Roch, une ligne de piquetage est dressée depuis de nombreuses semaines.

Les revendications de ses employé·e·s indispensables sont nombreuses et fortes légitimes, selon moi. Connaissez-vous leur salaire ? 17,50 \$/heure. C'est peu, considérant l'augmentation du coût de la vie et la pénurie de logement.

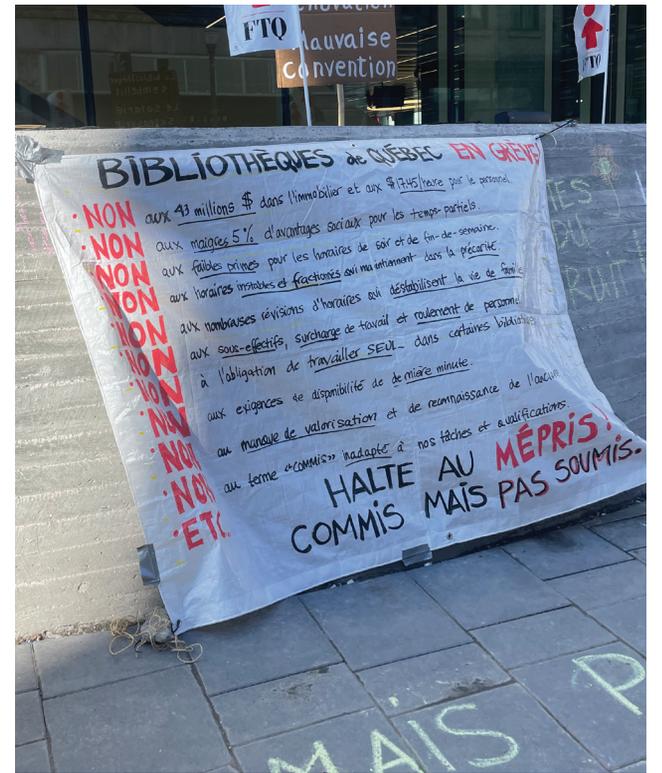
Lorsque l'on fréquente nos bibliothèques de quartier, des liens se tissent avec les gens qui y travaillent, nous les apprécions, nous avons besoin d'eux. Je suis donc allée discuter avec certain·e·s, afin de savoir ce que nous pouvons faire, afin de les supporter.

En consultant l'adresse ci-dessous, vous pourrez envoyer une lettre, déjà rédigée, aux nombreux acteurs qui peuvent jouer un rôle dans l'amélioration de leurs conditions de travail et le règlement de cette grève.

Je suis passionnée par la justice sociale et la littérature ! Ces sujets m'inspirent !

Solidairement !

Lien vers la lettre d'appui : <https://www.tuac501.org/index.php/enjeux-501/appui-icq>



Bannière géante avec une liste d'éléments dénoncés par les employé·e·s devant la bibliothèque Gabrielle-Roy



Vous méritez mieux. Joignez la CSN !

Toujours confidentiel - 418 647-5810
sesyndiquer@csn.qc.ca



**Conseil
central**
de Québec-
Chaudière-
Appalaches

C'EST L'ÉCLATEMENT
DES SAVEURS
CHEZ ÉRICO.
PLUS DE 70
CRÈMES GLACÉES,
SORBETS, YOGOURTS
ET TOFUS GLACÉS,
EN ALTERNANCE.

*Profitez des
belles journées
estivales pour
venir vivre une
aventure des plus
gourmandes!*

BOÎTES CADEAUX
GRANDE SÉLECTION DE CHOCOLATS FINS

Erico
CHOCOLATERIE CRÉATIVE
MUSÉE DU CHOCOLAT
634, RUE SAINT-JEAN, QUÉBEC
T. 418 534-2122 | ERICOCHOCOLATIER.COM

Deviens membre
du Compop !

LE COMITÉ POPULAIRE
SAINT-JEAN-BAPTISTE, C'EST :

Un journal de quartier, l'Infobourg

GRANDS CHANTIERS PRÉVUS POUR LE FAUBOURG À COMPTER DE MAI

Par Marie-Ève Duchesne

À la suite des différents projets de rues partagées annoncés dans le quartier dans les dernières années et avec d'importants travaux de réfection prévus sur ces tronçons, plusieurs chantiers auront cours dans les prochains mois. Les rues Saint-Gabriel, des Zouaves, Philippe-Dorval et une partie de la rue Saint-Olivier seront particulièrement touchées. Une rencontre d'informations a eu lieu le 4 avril dernier et nous étions là pour en apprendre davantage sur le dossier.

Réaménagement des rues Philippe-Dorval et Saint-Olivier

Les rues Philippe-Dorval (entre la rue Lavigueur et la rue Richelieu) et Saint-Olivier (entre la côte de Salaberry et la rue Philippe-Dorval) sont visées par des travaux de réfection des infrastructures souterraines (aqueduc et égouts) et de la chaussée. La Ville profitera de l'occasion pour modifier leurs aménagements afin de les rendre plus conviviaux pour tous les usages. En plus des automobiles qui continueront d'y circuler, le réaménagement final offrira aux résident-e-s du quartier des cheminements piétonniers sans obstacle, continus, confortables, quatre saisons et végétalisés.

Au moment d'écrire ces lignes, la date officielle du début des travaux était encore inconnue. Ce que l'on sait par contre, c'est que des travaux préparatoires ont déjà eu lieu en avril dernier sur la rue Philippe-Dorval et que le chantier devrait officiellement commencer quelque part en mai pour se terminer en novembre prochain pour la rue Saint-Olivier et en septembre pour la rue Philippe-Dorval.

Réaménagement des rues Saint-Gabriel et des Zouaves

En ce qui concerne les rues Saint-Gabriel et des Zouaves, les travaux devraient également débuter en juin prochain. Encore une fois, au moment d'écrire ces lignes, la date officielle de début des travaux n'était toujours pas connue. Mais l'échéancier prévu nous apprend que les travaux pourraient s'échelonner jusqu'en octobre pour la rue des Zouaves et jusqu'en décembre pour la rue Saint-Gabriel.

La rue des Zouaves est elle aussi soumise à d'importants travaux de réfection des infrastructures souterraines. Pour la rue Saint-Gabriel, il s'agit simplement de travaux de surface. Toutefois, les travaux prévoient également une extension du parc Marc-Boutin. Ces travaux plus spécifiques seront présentés à la population dans une prochaine rencontre d'informations. Tous les détails n'étaient pas encore connus au moment de la rédaction de l'article.

Ce réaménagement vise entre autres à assurer un meilleur confort et un sentiment de sécurité accru pour les différents types d'usages et à bonifier le verdissement.

Des impacts à venir

Il est difficile de connaître actuellement quelles seront les mesures mises en place pour atténuer les irritants pendant ces travaux. Parce que, bien que le résultat final soit voulu et espéré par plusieurs, on ne peut pas se leurrer : l'implantation de projets aussi majeurs vient avec quelques inconvénients.

On peut s'attendre à des fermetures complètes de tronçons de rues visées, à des relocalisations de cases de stationnement, à des changements sporadiques et temporaires de sens de la circulation dans les rues transversales. Ces mesures seront évaluées au fur et à mesure des travaux. Rappelons également que tous les tronçons de rues ne seront pas réalisés simultanément.

Projet-pilote pour réduire la pression sur le stationnement

Une nouveauté a été présentée lors de la rencontre d'informations : afin d'encourager l'adhésion aux transports actifs et collectifs pendant les travaux, un projet-pilote permettra aux personnes qui le désirent de faire l'essai du transport en commun et/ou du service àVélo, et ce, de manière gratuite, sous certaines conditions. Voici les modalités qui nous ont été présentées :

En remettant sa vignette de stationnement dans la rue pour la période de travaux, la personne recevra un abonnement àVélo et/ou du Réseau de transports de la Capitale (RTC) pour toute la période de travaux. Le véhicule associé à la vignette retirée temporairement devra être relocalisé hors de la zone réglementée durant cette période, et ce, aux frais du ou de la propriétaire du véhicule.

En remettant sa vignette de stationnement dans la rue de manière définitive, la personne recevra un abonnement de 12 mois àVélo et/ou du RTC. Le véhicule associé à la vignette retirée de manière permanente devra être relocalisé hors de la zone réglementée, et ce, aux frais de la personne qui le possède.



Info-Chantier pour un suivi personnalisé

À de nombreuses reprises, plusieurs citoyen-ne-s ont posé des questions concernant des livraisons, des déménagements à venir ou des travaux prévus sur leur propre demeure. Chaque fois, les fonctionnaires et les élu-e-s présent-e-s ont rappelé l'importance de contacter Info-Chantier par le biais du 3-1-1 afin que ces situations puissent être coordonnées avec les travaux en cours. Il est également possible d'avoir plus d'informations en visitant le site internet de la Ville de Québec à l'adresse suivante : https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/travaux_entretien_rues/grands-chantiers/index.aspx

Il vous est d'ailleurs possible de consulter la présentation du 4 avril et même d'écouter l'enregistrement de cette soirée à cette même adresse.

Annoncez-vous dans



L' INFOBOURG

vu par plus de

5000

personnes

Pour toute information, consultez notre kitmédia en ligne à : compop.net/publicite

QUELLE PLACE RÉSERVER AUX VOITURES DANS SAINT-JEAN-BAPTISTE ?

Par Anthony Cadoret

Dans les derniers mois, on a donné beaucoup d'attention à un groupe de personnes en opposition au projet de rues partagées sur Saint-Olivier/Philippe-Dorval. Sans en refaire la chronologie, ce qui m'a choqué le plus de cette histoire, ce sont des propos tenus lors d'une séance de conseil de quartier. Face à l'argument que le quartier a besoin de plus d'arbres, une femme a mentionné dans son intervention avoir choisi le quartier il y a longtemps, et ne pas l'avoir choisi pour ses arbres. Depuis, je ne peux m'empêcher de penser que moi, je ne me suis pas installé dans Saint-Jean-Baptiste pour les chars et les stationnements !

Les conséquences des voitures

J'ai habité à quelques endroits dans ma vie et j'ai grandi dans une banlieue où les personnes sont dépendantes de leur auto. Pourtant, je n'ai jamais autant vécu les conséquences de la présence des voitures que dans Saint-Jean-Baptiste, alors que je ne possède plus de voiture moi-même.

Je vis sur la rue d'Aiguillon, une rue où il y a beaucoup de transits. J'entends constamment les voitures accélérer et mes rebords de fenêtres sont noirs de poussière, ce qui m'inquiète pour la qualité de l'air à l'intérieur de chez moi. Quand je sors sur la rue d'Aiguillon, les voitures roulent trop vite et trop près de nous quand on marche sur le trottoir. D'ailleurs, je ne pourrais pas compter le nombre de stationnements intérieurs et extérieurs sur la rue. Tout ça rend la rue très peu conviviale.

Sur la rue Saint-Jean, c'est plutôt la sécurité routière qui m'inquiète. Il y a trop de monde pour la largeur des trottoirs, ce qui nous force souvent à marcher dans la rue. Or, les voitures qui y passent profitent de la largeur de la rue pour aller dangereusement vite. Il y a déjà eu des accidents avec des piéton-ne-s sur Saint-Jean et il y en aura d'autres si rien n'est fait.

Aux limites du quartier, au coin de la côte Saint-Genève et la côte d'Abraham, je ne compte plus le nombre de quasi-accidents dont j'ai été témoin. J'avertis souvent mes proches, à cette lumière, ne vous fiez pas à la lumière piétonne, la lumière rouge est constamment brûlée par les autos et même les bus. C'est certainement dû au manque de visibilité en montant la côte pour les automobilistes. Un habitant du quartier a même déjà dit à la blague que lui, avant de traverser, il regarde dans les fenêtres de Méduse pour essayer de voir des reflets de phares de voitures, puis il fait une prière et traverse.

Revoir la place des voitures

J'admets qu'encore aujourd'hui, il y a des personnes qui n'ont pas vraiment le choix d'avoir une voiture et que moi-même j'utilise à l'occasion l'autopartage. Ceci dit, nous vivons dans l'un des rares quartiers où presque tout peut se faire à pied et nous sommes tout près de l'arrêt d'Youville, l'un des arrêts les mieux desservis de la ville en transports en commun. Pour la majorité des déplacements, la voiture n'est pas nécessaire. Ainsi, au nom de l'augmentation du nombre d'arbres, de la sécurité et de la convivialité dans le quartier, je crois qu'on a tout intérêt à revoir la place qu'on accorde aux voitures dans Saint-Jean-Baptiste.

La Ville prévoit bientôt revoir sa politique de stationnement et consulter le quartier. La question du stationnement est fortement liée à la place qu'on réserve aux voitures dans le quartier et aux problèmes qu'elles causent. Pour ma part, j'y répondrai que la plupart des quartiers à Québec ont été conçus pour la voiture et que nous devons saisir l'opportunité d'en avoir au moins un qui est conçu pour les personnes, et non pour les voitures.



Photo : Anthony Cadoret

UN PEU DE JUSTICE DANS LE BUDGET

Par Fabien Abitbol

Noyée au milieu des absences et des mauvaises nouvelles du budget du Québec, on trouve une bonne nouvelle. Elle concerne les personnes de plus de 65 ans en situation de handicap : leur montant de Régime de rentes du Québec (RRQ) ne sera plus amputé à compter de 2025.



Photo : Les Invalides au front

À l'occasion de cette bonne nouvelle le collectif Les Invalides au front a refait son logo à l'aide de 500 photos d'identité qui lui ont été envoyées par des personnes handicapées

Jusqu'à présent, une personne invalide qui arrive à 65 ans obtient une pension de la régie des rentes de 24 à 36 % moins élevée qu'une personne sans handicap. Le gouvernement du Québec considère tout simplement que les sommes versées entre 60 et 65 ans au titre de l'invalidité sont un peu comme une avance sur retraite. Mais à l'été 2023, un jugement du Tribunal administratif du Québec (TAQ) a donné tort au gouvernement (à Retraite Québec pour être plus précis) en estimant que les articles 120.2 et 120.1 de la Loi sur le RRQ contreviennent à l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés. Déjà en 2017 un avis de la Commission des droits de la personne avait estimé que l'article 120.2 de la loi sur le RRQ était discriminatoire.

Le jugement du TAQ concernait cinq personnes. Pour que ce jugement s'étende, il fallait autant d'actions individuelles que possible ou un procès collectif. Mais subitement le gouvernement Legault a décidé de régler le problème une fois pour toutes sans que les personnes lésées n'aient à aller en cour.

Le regroupement Les Invalides au front, défendu par Mme Julius Grey, Me André Laporte et Me Sophie Mongeon a obtenu l'appui de divers organismes de défense des droits, des trois partis d'opposition à l'Assemblée nationale et de deux centrales syndicales, a été convié au détail du budget et a ainsi pu détailler la bonne nouvelle.

Environ 77 000 personnes de plus de 65 ans seront concernées par ce revirement du gouvernement. La différence maximale par an est de 3 930 \$ pour une rente à taux plein, selon le ministère des Finances. En 2024, il y a par ailleurs 22 000 personnes de 60 à 64 ans reconnues invalides.

Cette injustice sociale aura duré 27 ans : c'est en 1997 que le gouvernement a décidé qu'un invalide percevant sa part d'invalidité à 60 ans devait être traité comme un travailleur prenant sa retraite à 60 ans pour le plaisir d'être à la retraite. Toutefois, au 1er janvier 2025, si les personnes de 65 ans et plus recevront une rente (enfin) normale, il n'y aura pas de rattrapage des vingt-sept années écoulées. C'est peut-être pour cela que le gouvernement a pris tout le monde par surprise : la mesure prise coûte environ 135 M \$, alors que perdre procès sur procès aurait coûté davantage.

Anne-Renée Durocher et Jean-Philippe Courtemanche

L'inter Marché Saint-Jean

Ouvert tous les jours, de 8 h à 21 h

418-522-4889
850, rue Saint-Jean



LA DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS ENCORE OUBLIÉE

(La rédaction) Le 10 avril dernier, plusieurs groupes en défense collective des droits (DCD) étaient rassemblés devant le 425, rue Jacques-Parizeau pour réitérer leurs demandes à la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, Chantal Rouleau. Encore une fois, les groupes en DCD ont été oubliés lors du dernier budget provincial déposé le 12 mars dernier : aucun nouveau financement pour 2024-2025 n'est prévu, tout comme aucune indexation aux subventions actuelles.



Plusieurs groupes en défense collective des droits lors de l'action du 10 avril dernier devant le 425, Jacques-Parizeau.

défense collective des droits, ça sert à quoi ?

Pendant que la population vit une précarité de plus en plus visible et que les mesures gouvernementales sont insuffisantes pour y faire face, les organismes en DCD luttent pour que les droits sociaux de tous-tes soient reconnus et respectés. Ils luttent aussi contre les structures qui créent les inégalités avec des ressources limitées.

Qu'il s'agisse de l'explosion des prix des denrées, de la crise du logement, de l'isolement ou encore du manque d'accès aux soins de santé, toute la population est touchée par l'inaction gouvernementale. Le gouvernement compte sur les groupes en DCD pour venir rattraper son désengagement dans les sphères sociales.

Or, année après année, les groupes, en plus d'être sous-financés, s'appauvrissent et peinent à répondre aux demandes et à leur rôle : combattre les structures qui créent les inégalités, défendre les droits de tous-tes, créer des milieux favorisant la participation de toutes les personnes au débat public et politique, etc. Les groupes assurent leurs fonctions notamment par l'analyse du discours politique, avec une approche d'éducation populaire, de mobilisation sociale et de représentation.

Un enjeu féministe

Non seulement le sous-financement a des impacts sur la mobilisation, les conditions de travail et la vie associative, mais ses effets sur la santé des travailleur-se-s sont notables. En effet, dans le milieu communautaire, en général, 8 salariées sur 10 sont des femmes, selon le Centre de formation populaire et relais-femmes (2005).

En 2021, l'Observatoire de l'ACA rapportait que 89 % des équipes de travail des organismes d'action communautaire autonome souffraient de fatigue ou d'épuisement.

Trois revendications primordiales

Dans le cadre de la campagne Les droits ça se défend, collectivement! portée par le Regroupement des organismes de défense collective des droits (RODCD), les groupes en DCD revendiquent actuellement 154 millions supplémentaires annuellement pour réaliser leur mission (incluant 1,4 million pour la participation des personnes avec des limitations fonctionnelles). Le montant a été calculé à la méthode des seuils planchers du Réseau québécois de l'action communautaire

autonome (RQ-ACA). C'est 70 % de ce montant qui serait accordé à la masse salariale et 30 % aux autres dépenses de fonctionnement, que ce soit le loyer, le matériel, les frais d'activité, de communications, etc.

Pour répondre à la hausse des frais de fonctionnement et du coût de la vie, les groupes en DCD demandent également une indexation de 3,6 % pour 2024, en se basant sur l'indice des coûts de fonctionnement du communautaire.

Finalement, une autre revendication portée par les groupes en DCD est l'établissement d'un processus transparent pour accueillir les groupes en attente de financement et demander que leurs besoins soient mieux documentés. Les groupes revendiquent ainsi l'ajout d'une enveloppe permanente pour financer les nouveaux groupes.

Une question de volonté politique

Même si ce montant de 154 millions peut paraître élevé, il est nécessaire de se rappeler que les groupes sont, tout d'abord, essentiels au filet social qui s'effrite à cause de l'inaction gouvernementale actuelle.

Il s'agit aussi de choix politiques. La CAQ préfère favoriser les intérêts individuels que de favoriser les biens collectifs. Par exemple, les baisses d'impôt annoncées par la CAQ dans le budget de 2023-2024, pour les personnes faisant plus de 100 000 \$ par année, totalisent une perte de 1,85 milliard annuellement de fonds publics. Il est aussi plus facile pour le gouvernement de vouloir aller de l'avant avec un projet de tunnel autoroutier au coût de 10 milliards et destructeur sur tous les plans que de permettre à des organismes communautaires de répondre aux nombreux besoins de la communauté.

Ajoutons qu'en 2022, pour la première fois, une ministre a été nommée responsable de l'action communautaire autonome. Or, aucune action concrète n'a été entreprise de sa part.

Dans les dernières années, les groupes en DCD ont eu quelques avancées majeures, notamment en 2019 où ils ont subi un rehaussement de leur financement après plusieurs années de mobilisation. C'est pourquoi les groupes en DCD maintiendront la pression auprès du gouvernement pour que celui-ci réponde à leurs demandes, qui sont légitimes et nécessaires.

DEPUIS VINGT ANS, GUY-ANDRÉ KIEFFER A DISPARU

Par Fabien Abitbol

Le 16 avril 2004, Guy-André Kieffer disparaissait en Côte d'Ivoire à quelques jours de ses 55 ans. Il était journaliste et avait la double citoyenneté française et canadienne.

Jeune, Guy-André était parti vivre au Québec. C'étaient les années 70, il était attaché parlementaire, et il a eu un enfant, Sébastien-Cédric Kieffer, qui vit à Montréal et a soufflé ses 49 bougies en avril. Puis, en 1979, Guy-André est tombé sous le charme de Osange Silou, une étudiante guadeloupéenne en journalisme.



Photo : Fabien Abitbol

Pendant quelques années, un portrait géant de Guy-André Kieffer était visible à la mairie du 20^e arrondissement de Paris. Il s'était installé là depuis 1980, à son retour du Québec

Quand j'ai rencontré Guy-André et Osange, c'était à Paris dans la deuxième moitié des années 80. Leur fille Canelle avait quelques mois : début mai elle a eu trente-huit ans. Je travaillais en Guadeloupe et des camarades m'avaient suggéré d'aller les voir. Nous avons rapidement sympathisé, puis Guy-André et moi avons fait quelques enquêtes ensemble, avec l'océan atlantique qui nous séparait.

« Un journaliste canadien est porté disparu en Côte d'Ivoire. Guy André Kieffer, un pigiste qui écrit pour la publication française *La lettre du continent*, n'a pas été revu depuis vendredi après-midi », annonçait Radio-Canada le 18 avril 2004, ajoutant que « les ambassades canadienne et française travaillent de concert pour retrouver sa trace ». À cette époque, j'habitais à Paris, à quelques centaines de mètres du domicile de Guy-André Osange et Canelle. Et j'avais les mêmes informations officielles, évidemment.

Puis je n'ai plus trop entendu parler des actions du Canada. Mais côté français, un juge s'est obstiné, jusqu'à être muté d'office. Il avait creusé des pistes, fermé des portes, fait retourner des terres, et était allé jusqu'à se déplacer à l'Élysée (siège de la présidence de la République française) pour saisir un dossier relatif à la disparition de Guy-André Kieffer. Un fait si rare qu'un autre magistrat l'année précédente s'était fait montrer la sortie en enquêtant sur la mort d'un autre magistrat.

Je suis arrivé à Québec début octobre 2012. Je n'étais pas là depuis un mois que j'entendais parler de Guy-André un matin à la radio. Une fois de plus, une fausse piste que Radio-Canada avait tenté d'exploiter. En France aussi sur le service public, un journaliste s'acharnait.

Mais la coopération des autorités françaises a ses limites. Côté ivoirien, on a espéré lors du changement de régime. Mais c'était en vain. Côté canadien, je n'ai pas l'impression, depuis que je suis ici, que les autorités aient fait quelque chose. Mais bon, le Canada était « ce pays qui n'avait jamais eu de colonie », comme aimait à dire Osange.

En vingt ans, les parents de mon camarade sont morts. Et plus récemment, le 1^{er} avril 2020, Osange est partie à son tour, au début de la COVID.

L'enquête suit son cours, m'a confirmé récemment Canelle. En droit français, l'enquête avait été ouverte aux motifs d'enlèvement et séquestration. Contrairement à « assassinat », il n'y a pas de prescription des faits tant que l'enquête est ouverte.

Vingt ans sans rien savoir officiellement. Vingt ans avec des témoins et un suspect qui peu à peu sont morts. Vingt ans de mutisme diplomatique. Vingt ans pendant lesquels les médias parlent des journalistes morts, des journalistes otages, mais pas des « disparus ». La confraternité a parfois comme des pudeurs de gazelle.

*Note : lors de sa disparition, Guy-André Kieffer travaillait sur les malversations dans la filière cacao. En 2010 est sorti un documentaire danois de Miki Mistrati sur l'exploitation des enfants dans l'industrie du cacao. Si vous cherchez le film *The Dark Side of Chocolate*, vous trouverez une version YouTube de ce documentaire de 48 minutes.*



Le Vestiaire du Faubourg

Du lundi au samedi de 12 h à 16 h
et le jeudi de 12h à 20 h .

horaire sujet à changement. Contactez-nous pour le vérifier.

780, rue Sainte-Claire | 418-522-0454



GRANDE MANIFESTATION RÉGIONALE POUR LE JOUR DE LA TERRE

(La rédaction). Le 21 avril dernier a eu lieu la Grande manifestation pour le Jour de la Terre. Cette année encore, des milliers de personnes étaient dans la rue pour réclamer la sortie urgente des énergies fossiles, le réinvestissement massif dans le filet social et une transition juste pour les communautés et les travailleurs et travailleuses. Par l'organisation de cette manifestation d'ampleur, la Coalition régionale justice climatique et sociale réitère l'urgence d'agir et maintient la pression pour forcer les différents paliers de gouvernement à agir rapidement et radicalement.

Des conséquences de plus en plus importantes ici et maintenant

Le mois de mars est devenu le 10e mois consécutif à battre un record mondial de chaleur. Selon l'observatoire Copernicus, la température globale a augmenté de 1.58 degré par rapport à l'ère industrielle alors que le GIEC nous exhorte à ne pas dépasser le 1.5 degré. Bref, la situation climatique est extrêmement alarmante. « Cet été, des gens ont été évacués de leur maison à cause des feux ou des inondations. Bien que la plupart aient pu retrouver leur maison, plusieurs sont encore à la rue faute d'avoir pu trouver un nouveau logement. Les inondations ont également eu un impact direct sur le prix des aliments suite aux récoltes décimées. On constate que de plus en plus de ménages peinent à manger à leur faim. On a besoin d'un gouvernement qui soutient le monde, pas d'un gouvernement qui donne des millions à des équipes de hockey, à des industries telles que Northvolt ou qui ferme les yeux sur les pires pollueurs comme la Fonderie Horne ou Glencore à Québec, » dénonce Naélie Bouchard-Sylvain du Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches (RÉPAC 03-12).

Il est plus qu'urgent d'agir et d'accélérer la transition

La crise environnementale est la conséquence de notre dépendance aux énergies fossiles et à la croissance infinie que suppose notre système économique alors que les ressources, elles, sont limitées. Il faudra tôt ou tard revoir notre façon de produire et de consommer. Plus on tarde à entamer la transition écologique qui s'impose, plus on devra vivre avec les conséquences. « Il est temps de reconnaître notre profonde dépendance à la qualité des relations que l'on entretient avec le vivant et de cesser de laisser les contraintes idéologiques du capitalisme nous y empêcher, » résume Alexis Smith de l'Association des étudiants et étudiantes en sciences sociales de l'Université Laval (AÉSS).

Une transition qui s'assure que personne ne reste derrière

Les changements climatiques ont un impact significatif sur l'économie et l'emploi (notamment!). D'une part parce qu'ils amènent des changements dans l'environnement qui ont et vont continuer d'avoir un impact sur les écosystèmes dont dépendent plusieurs secteurs (que l'on pense à la forêt par exemple), mais aussi parce que pour les combattre il faudra que notre économie fasse une transition vers des manières de produire et fonctionner qui ne sont pas dommageables pour l'environnement. Contrairement à ce que certains semblent penser, il ne s'agit pas de repeindre en vert notre économie et notre mode de vie, mais de le changer en profondeur. Par exemple, il ne s'agit pas seulement de remplacer la flotte de voitures à essence par une flotte de voitures électriques pour se sortir d'affaire.

« Qu'on le veuille ou non, il y aura une transition économique et écologique, une transition verte. Nous savons d'expérience le risque que l'on prend si on laisse cette transition entre les mains des seuls patrons ou des gouvernements. Il y a fort à parier que ce soit « trop peu, trop tard » et que ça se fasse sur le dos des salariés et des communautés directement concernées. La transition va forcément impacter les travailleurs et travailleuses. Il faut que l'on soit présent-e-s pour s'assurer que la transition soit juste et qu'elle ne laisse personne derrière ! » explique François Proulx-Duperré, secrétaire général du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN).

Le 27 septembre prochain, on soulignera l'anniversaire des 5 ans des grandes manifestations historiques qui ont réuni plus d'un demi-million dans les rues pour la protection de la planète. La Coalition régionale justice climatique et sociale prévoit déjà un prochain rendez-vous de mobilisation à cette date afin de ne pas lâcher la pression. Le temps presse!



Manifestation du 21 avril dernier où plus de mille personnes étaient présentes

Photo : Anthony Cadoret



Mélissa Coulombe-Leduc
Conseillère municipale du district électoral du Cap-aux-Diamants
Membre du comité exécutif

Au plaisir de vous servir!

melissa.coulombe-leduc@ville.quebec.qc.ca | 418 641-6080

VILLE DE
QUÉBEC
l'accent
d'Amérique

POUR UN QUARTIER À NOTRE IMAGE

(La rédaction) Durant les mois de mars et d'avril, le comité Lutttes sociales du Compop a été particulièrement actif en organisant deux actions autour de la campagne Urgence d'occuper ! Cette campagne d'actions locales vise une réappropriation citoyenne de certains terrains dans le quartier pour que ces derniers soient utilisés différemment afin de répondre aux nombreux besoins des résident-e-s.



Le comité Lutttes sociales en action le 6 avril dernier dans le cadre de la campagne Urgence d'occuper

Alors le quartier Saint-Jean-Baptiste est le quartier le plus dense de la ville de Québec, on pourrait croire que l'espace est limité, voire inexistant, pour de nouveaux projets. Or, il est essentiel de se rappeler que de nombreux espaces sont sous-utilisés ou mal utilisés dans le quartier, que ce soit des terrains vagues, des stationnements ou autres. Une dizaine de terrains comme ceux-ci ont été identifiés en 2021. Il est possible de les consulter sur le site web du Compop dans la section Campagnes (Urgence d'occuper !).

Mille et une possibilités

Comme les besoins sont très nombreux, cinq priorités ont été mises de l'avant par le Compop dans une perspective de réappropriation citoyenne.

Tout d'abord, le besoin de logements hors du marché privé, à un coût adapté au revenu des ménages, est criant. 14 années se sont écoulées sans qu'aucun nouveau projet de logements sociaux ne voie le jour dans le quartier. Or, c'est presque un tiers des ménages locataires du quartier qui consacrait, en 2021, 30 % de son revenu mensuel pour se loger.

Saint-Jean-Baptiste est aussi le quartier où le taux de canopée, soit le couvert forestier, est le plus bas de toute la ville de Québec (avec ses 10 %). C'est donc dire que le besoin de verdissement pour diminuer les conséquences de la crise environnementale est primordial. Il faut des arbres et de la végétation pour diminuer les conséquences des îlots de chaleur sur le quartier et ses résident-e-s.

Dans le même ordre d'idées, le besoin de jardins communautaires et collectifs dans le quartier est bien réel. Les jardins de ce type sont des lieux de rencontre et améliorent l'accessibilité alimentaire pour tous-tes. Présentement, il n'existe qu'un seul jardin communautaire en Haute-Ville et le délai pour avoir une place est d'environ 7 ans.

Finalement, le quartier Saint-Jean-Baptiste a aussi besoin de plus d'espaces communautaires et de centres de la petite enfance (CPE).

Visibiliser les enjeux et les terrains visés

Le 7 mars, le comité Lutttes sociales du Compop a organisé une séance d'affichage pour rendre visible la dizaine de terrains visés par la campagne.

Un mois plus tard, le 6 avril dernier, a eu lieu une action de visibilité festive sous la thématique du temps des sucres. Les militant-e-s du Compop étaient rassemblé-e-s au Passage Olympia pour faire connaître la campagne aux personnes qui circulaient tout près.

Musique traditionnelle, sucreries à l'érable, sourires et rencontres citoyennes étaient au rendez-vous.

D'autres actions à venir

En pleine crise du logement et environnementale, il est urgent de faire pression sur les différents paliers de gouvernement pour qu'ils supportent des initiatives citoyennes.

Déjà, deux terrains qui étaient visés par la campagne sont dans un processus de réaffectation de leur usage, ce qui représente des avancées concrètes. L'îlot Saint-Vincent-de-Paul, avec son projet comprenant du logement social, un parc, des jardins communautaires et un CPE, a reçu un appui sans précédent par la Ville de Québec, propriétaire du terrain depuis décembre 2022. Un autre terrain identifié dans la campagne est le stationnement sur la rue Saint-Olivier (280-286), où s'installera le CPE Coopérative Saint-Jean-Baptiste, pouvant accueillir environ 80 enfants dont 20 poupons.

Urgence d'occuper... pour plus d'espaces verts, de logements sociaux, de centres de la petite enfance, d'espaces communautaires, de jardins communautaires et plus encore !

La lutte continue pour que le quartier Saint-Jean-Baptiste réponde aux nombreux besoins des résident-e-s.

Etienne

GRANDMONT

Député de Taschereau



ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC

418 646-6090

Etienne.Grandmont.
TASC@assnat.qc.ca

830, rue St-Joseph Est,
bureau 403, G1K 3C9



UN SAMEDI EN COMMUNAUTÉ : RENDEZ-VOUS DU COMMUNAUTAIRE 2024 AU COEUR DU QUARTIER SAINT-JEAN-BAPTISTE

Par Ludivine Caussan de Mobilisation-Haute-Ville



Alors que l'air printanier commence à se faire ressentir, la rue Saint-Jean se prépare à revivre la journée du Rendez-vous du communautaire le samedi 25 mai 2024. L'an dernier, le quartier Saint-Jean Baptiste avait bourdonné de vie et de musique, transformant le quartier en un véritable carrefour de festivités communautaires, juste à l'ombre paisible du cimetière Saint-Matthew. Fort du succès de l'année précédente, l'événement est organisé par Mobilisation Haute-Ville en partenariat avec la SDC Faubourg Saint Jean, la YWCA de Québec, les Loisirs du Faubourg, le bureau du député de Taschereau, Desjardins et Morso Pizzeria. Une habitante du quartier fait également partie du comité organisateur.

Dès 10 h, la rue se garnira de kiosques d'organismes colorés. Certains kiosques offriront des grignotines alimentant les conversations et d'autres des activités. Les enfants pourront s'adonner à des jeux et se faire maquiller, tandis que les adultes pourront se rencontrer à l'espace citoyen, discutant des enjeux locaux autour d'un café. De l'animation de rue rythmera la journée, créant une trame festive pour les rencontres et les retrouvailles. Ludivine Caussan de Mobilisation Haute-Ville, fière de l'implication des organismes communautaires, partage son enthousiasme : « C'est une magnifique occasion pour les organismes de faire connaître leurs services auprès des citoyen-ne-s. C'est aussi un moment de joie pour les organismes. Faire rayonner leurs services mais aussi rencontrer les autres milieux, apprendre à mieux se connaître et se reconnaître. »

« Nous sommes heureux de voir l'engagement des commerçants locaux, notamment de Morso Pizzeria qui offre son soutien en nourrissant bénévoles et organisateurs », mentionne Mihanta Randria, la coordinatrice des événements de la SDC.

En cas de mauvais temps, l'événement est remis au lendemain, soit le dimanche 26 mai 2024. Le samedi 25 mai, nous invitons tous et toutes les citoyen-ne-s à nous rejoindre pour cette journée exceptionnelle. Venez découvrir et rencontrer vos organismes lors d'une journée de partage et de discussions.

Pour plus d'informations et pour vous impliquer, rendez-vous sur la page Facebook de l'événement ou contactez directement les organisateurs.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Ludivine Caussan, agente de développement, à lcaussan@mobilisationhauteville.com ou au 418-692-1762, poste 265.



À VÉLO PLUS ACCESSIBLE, MAIS POUR QUI ?

Par Marie-Ève Duchesne

C'est le 25 mars dernier que la présidente du Réseau de transport de la Capitale (RTC), Maude Mercier Larouche, en compagnie du maire Bruno Marchand, a dévoilé les nouveautés pour la quatrième saison d'àVélo, le service de vélopartage à assistance électrique. Depuis le 1er mai dernier, le plus important déploiement depuis le lancement du service en 2021 a eu lieu, avec l'ajout de 41 stations, de 520 vélos et de 900 ancrages. Au total, ce sont donc 115 stations et 1 300 vélos qui sont disponibles.

Pour le quartier Saint-Jean-Baptiste, en plus des stations* présentes les années précédentes, une station supplémentaire a pris ancrage devant le parc Richelieu, sur la rue du même nom.



Nouvelle station de vélos dans le quartier devant le parc Richelieu.

Si l'augmentation de l'offre est une bonne chose, il n'en demeure pas moins qu'une autre annonce est passée sous le radar ce jour-là. Bien que les abonnements annuels et mensuels aient subi de plus faibles augmentations, c'est le tarif pour les trajets uniques (à l'unité) qui pose de grandes questions quant à l'accessibilité financière du service.

En 2023, pour utiliser le service pour un trajet unique, il en coûtait 5,25 \$ pour un trajet de 30 minutes. En 2024, toujours pour un trajet de 30 minutes, le tarif est passé à 10 \$. Les tarifs vous sont présentés dans le tableau adjacent.

Pour Accès transports viables (ATV), cette annonce pose un problème pour les personnes en situation de précarité financière qui n'ont pas les économies pour se procurer un titre mensuel ou annuel, et pour qui le trajet unique coûte donc bien plus cher qu'un trajet d'autobus.

Par voie de communiqué, l'organisme a plaidé que cette décision tend à encourager la vitesse et la pratique sportive, tout en désavantageant les personnes qui roulent moins vite, notamment les personnes âgées, ou qui réalisent des trajets plus longs, comme les femmes qui sont nombreuses à faire des détours pour trouver le trajet le plus sécuritaire et qui réalisent un plus grand nombre d'arrêts sur leurs trajets.

« Avec un coût de trajet unique à 5,50 \$ pour 15 minutes et de 10 \$ pour 30 minutes, nettement plus cher que l'autobus, c'est difficile d'imaginer qu'on puisse convaincre de nouvelles personnes de prendre àVélo pour un trajet unique seulement pour l'essayer et se familiariser avec le service. Surtout, c'est extrêmement dissuasif pour quiconque vit de la précarité financière et n'a pas les moyens pour une passe, ou pour toute personne qui ne roule tout simplement pas vite ! », a déclaré Angèle Pineau-Lemieux, porte-parole pour ATV.

Si on peut donc se réjouir de l'augmentation de l'offre du service et de la disponibilité plus grande des vélos, il n'en demeure pas moins qu'il faut encore être capable de pouvoir en payer le prix. Dans ce cas-ci, il est clair que l'accessibilité géographique ne rime pas avec l'accessibilité financière.

* Pour voir la carte interactive des stations : <https://bit.ly/4d37RXs>

Titre disponibles	Tarif 2023 (taxes incluses)	Tarif 2024 (taxes incluses)
Annuel 30 minutes	114 \$	120 \$
Annuel 45 minutes	134 \$	140 \$
Abonnement 30 jours 30 minutes	31 \$	33 \$
Abonnement 30 jours 45 minutes	36 \$	38 \$
Trajet unique	5,25 \$	1 \$ pour débarrer un vélo 0,30 \$ / minute d'utilisation

Nouvelle grille tarifaire pour l'utilisation des vélos

POUR UNE RUE SAINT-JEAN À ÉCHELLE HUMAINE

Par Marie-Ève Duchesne

La rue Saint-Jean est au cœur de notre quartier. Les commerces qui s'y trouvent, les institutions qu'elle comporte, les résident-e-s qui l'empruntent au quotidien, les touristes qui la fréquentent et les automobiles qui y transitent lui donnent un caractère particulier, au cœur de la vie de notre quartier. Mais, depuis plusieurs années, le Compop reçoit des commentaires sur la présence d'irritants majeurs sur cette rue. Le manque d'espace pour les transports actifs, la vitesse automobile et le manque d'aménagements sécuritaires ne sont que quelques exemples d'éléments sur lesquels il faudrait agir pour améliorer la qualité de vie des résident-e-s préoccupé-e-s par l'aménagement urbain du quartier.

Cette artère cruciale pour le quartier possède, en effet, plusieurs enjeux et défis qui font en sorte qu'elle ne peut pas être traitée comme les autres projets de rue partagée. C'est donc dans une volonté de réfléchir aux aménagements structurants possibles dans le contexte particulier de la rue Saint-Jean que s'inscrit cette campagne.

C'est pourquoi en octobre 2023, l'Assemblée générale du Compop a décidé de mener une nouvelle campagne locale autour de la sécurité piétonnière et à vélo, ainsi que de l'apaisement de la circulation sur la rue Saint-Jean. Fort de ce mandat voté à l'unanimité par les membres présent-e-s, le comité Aménagement urbain travaille actuellement à organiser ladite campagne, dont le lancement officiel devrait avoir lieu d'ici les vacances estivales.

Une rue pensée pour l'automobile

Si ce comité est toujours à élaborer les pistes de solutions à explorer pour cette rue, il n'en demeure pas moins que plusieurs défis ont déjà été identifiés. On le sait depuis longtemps, la rue Saint-Jean est une voie de transit automobile importante dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. En plus des résident-e-s qui y circulent en véhicule motorisé ou des livraisons essentielles pour les commerces qui ont pignon sur rue, on y trouve bon nombre de travailleur-se-s qui l'empruntent pour venir y travailler ou pour rejoindre la colline Parlementaire. Et que dire de la présence accrue des touristes quand vient l'été ou de la présence des festivals tout au long de la belle saison. Pour traverser le quartier, la rue Saint-Jean est la voie privilégiée.

Plus qu'un chemin privilégié, plusieurs automobilistes y circulent afin de contourner l'affluence du trafic sur la colline et transitent à travers le quartier par cette voie. Ce transit automobile vient augmenter la présence de l'automobile dans le quartier, particulièrement aux heures de pointe. De plus, sa configuration très linéaire et sa largeur favorisent la vitesse automobile. Rappelons que cette rue est actuellement à 40 km/h, sauf pour la section tout près de l'école Saint-Jean-Baptiste, limitée à 30 km/h. Et encore cette limite n'est qu'aux heures scolaires, donc entre autres elle n'est hélas pas valable l'été ou les fins de semaine ou la nuit.



Un déficit pour les transports actifs

Étant donné que la circulation automobile demeure prioritaire sur cette artère du quartier, on ne s'étonnera pas que les infrastructures facilitant les transports actifs y soient désuètes, voire absentes, et que l'état des trottoirs laisse à désirer.

Dans les obstacles nommés pour les personnes qui marchent le quartier, l'étroitesse des trottoirs à certains endroits sur la rue Saint-Jean (alors que sa largeur pourrait permettre autre chose) ainsi que leur mauvais état (bris et trous) sont régulièrement ramenés. Ajoutons à ces problèmes, les nombreux encombrements possibles comme les poteaux électriques ou les poubelles lors du ramassage. On convient alors que marcher sur Saint-Jean n'est pas toujours une chose facile. S'il faut en plus devoir se déplacer avec un déambulateur ou une poussette, la liste des obstacles s'allonge.

Et que dire des déplacements à vélo ! S'il y a une infrastructure plus que manquante sur la rue Saint-Jean, c'est bien la piste ou bande cyclable. Depuis très longtemps, le faubourg attend sa part du véloboulevard, qui n'a jamais abouti dans le quartier. Tel que mentionné dans le point précédent, avec la présence importante d'automobiles et de camions de livraison, il devient très difficile de circuler à vélo sur Saint-Jean et de s'y sentir en sécurité. Et cette réalité vient compliquer l'utilisation des trottoirs qui servent de zones tampons pour de multiples usages, rendant parfois la cohabitation plus difficile.

Une campagne officiellement lancée prochainement

La campagne menée par le Comité populaire et son comité Aménagement urbain sera lancée dans les prochaines semaines. Plusieurs actions seront à l'ordre du jour pour la faire vivre. Intéressé-e par la suite des choses ? Il suffit de rester à l'affût en consultant régulièrement la page Facebook du Compop (@CompopSJB). Il est également toujours possible de devenir membre : www.compop.net/node/14

L'INDISPENSABLE PARESSE

Par Yvon Boisclair

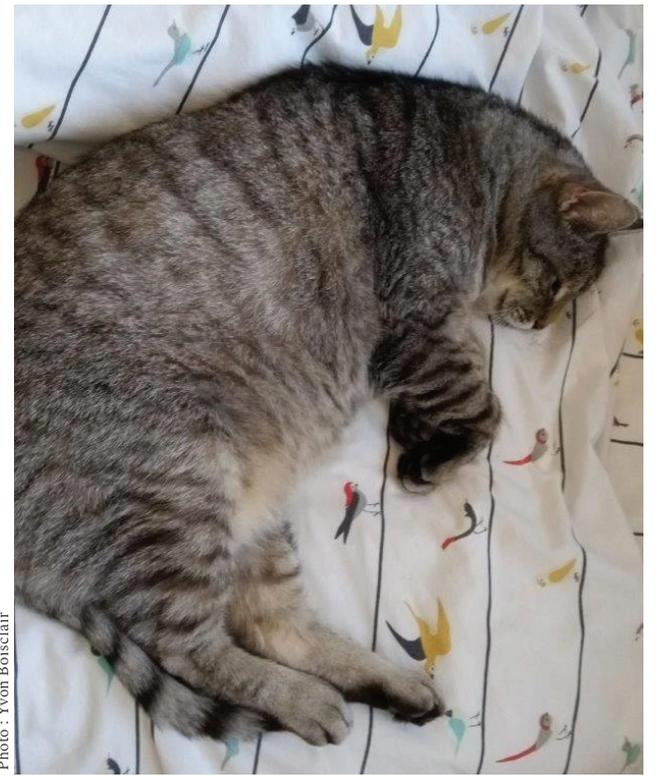


Photo : Yvon Boisclair

En observant la fainéantise de mon chat, j'ai compris la beauté du mot « paresse ». Pourtant, ce terme a une connotation méprisante depuis longtemps, surtout depuis que saint Thomas d'Aquin l'a inclus dans sa liste des sept péchés capitaux.

Si Marc-André est aussi inactif que mon chat, serait-il aussi paresseux que lui ? Pas du tout ! Marc-André fait une saine économie de ses énergies. Il ne gaspille ses forces sur une tâche qu'il ne peut pas faire. Bravo pour son instinct animal qui l'incite à appliquer cette pensée tirée de l'Ecclésiaste dans l'Ancien Testament : « Mieux vaut une poignée de repos que deux poignées de travail à poursuivre le vent. »

Le repos est le meilleur remède à la fatigue, voilà ce que le paresseux comprend.

Ainsi, il ne fait qu'une chose à la fois au lieu de s'éparpiller en de vains efforts. Il entreprend une nouvelle activité seulement quand la première est terminée, au lieu de s'éparpiller. Les automatismes qu'il choisit lui servent de points de repère. Si l'habitude ne convient plus, il en prend une autre qui elle aussi va le servir puisqu'il évite les gestes oiseux, inutiles.

Ces saines habitudes ont des répercussions sur sa santé mentale ; elles lui évitent de se triturer les méninges et désencombrent sa mémoire. Paresser implique l'art de dédramatiser. Pourquoi s'en faire, si le soleil va se lever le lendemain matin ! Même que la vie spirituelle peut en profiter : « Où finit la paresse, où commence la contemplation ? » (Jean Dutourd).

L'oisiveté a ses bons côtés. C'est l'éternelle histoire entre la cigale et la fourmi. La cigale ne se transforme en fourmi que si elle le juge indispensable, n'est-ce pas, monsieur de La Fontaine ?

Lu et approuvé par mon chat.

UN COUP DE FOUDRE

Par Yvon Boisclair

Quand j'ai vu ce beau mâle, mon cœur s'est dilaté. Sa démarche souple, son regard pacifique, une jolie moustache, bref, ce genre de charme désinvolte qui hypnotise m'a chaviré le cœur. Pourtant, je suis sensible à la beauté des femmes, en tant qu'hétéro.

Maintenant, nous vivons ensemble. Sachant combien je l'aime, il abuse de moi : il ne paie pas le loyer, ne fait jamais le ménage, mange à mes frais, se permet de dormir sur mon oreiller. Malgré tout, je ne peux m'empêcher de lui dire combien il est beau. Il doit apprécier, car il me permet parfois de le caresser.

En huit ans, nous n'avons jamais eu une seule chicane. Évidemment : je le laisse abuser de moi. Serai-je bonasse, dépendant affectif, incapable de m'affirmer ? Devrais-je aller en thérapie ? Il serait plus simple de changer de coloc. Mais comment faire ? Jamais je n'en trouverai un avec des oreilles si minces et pointues, de si belles papattes griffées, une fourrure si voluptueuse, sans parler de ses ronronnements envoûtants.

Il s'appelle Grizzly. Drôle de nom pour un chat, direz-vous. C'est ma copine, Lolo, qui l'a baptisé ainsi parce qu'il vient de la sauvagerie et qu'il est gris. Elle croyait, pauvre naïve, que les ours grizzly sont gris ; or, ils sont bruns. Grizzly rôdait autour de chez elle à la campagne. De peur qu'il n'ait faim, elle le nourrissait régulièrement. Un jour, elle voit dans son abribus la photo d'un chat perdu. C'est lui ! Elle téléphone à la personne. Pourvu qu'elle soit là ! Youppi, ça répond. Nous allons élaborer un stratagème pour que le pauvre minou retrouve le bonheur du foyer. Je dis : « Votre chat vient souvent sur mon patio. Il n'y a qu'à le tenter avec de la bouffe et vous le ramènerez chez vous ». Réponse : « Ben non, je pars pour la fin de semaine, j'ai pas le temps. » « Ça se peut-y d'être sans cœur tant que ça ! se dit Lolo, enragée. Pauvre bête, elle mérite mieux que ça. » Réflexion faite, Yvon vit seul. De la compagnie lui fera le plus grand bien. Naturellement, il est d'accord. Il a beau être féru d'ornithologie, son cœur a besoin d'affection plus concrète. Lolo sait comment appâter le minou affamé : des sardines (sans sel, bien sûr). Ensuite, louer une cage pour le piéger.

La nuit venue, le piège installé, il n'y a qu'à attendre. Lolo dort à moitié. Tout à coup, elle entend des « clang clang » métalliques. Elle sort et voit le beau chat prisonnier. Merveilleux ! Un peu plus tard, elle appelle un taxi, sonne chez Yvon : pas de réponse. Qu'importe, elle ouvre, libère minou, referme la porte et écrit un billet : « Attention, chat à l'intérieur ». Comme ça, il sera prudent ne le laissera pas s'évader.

C'est ainsi qu'une belle histoire d'amour est née.

UNE VOLONTÉ DE MIEUX ENCADRER AIRBNB DE LA PART DE LA VILLE DE QUÉBEC ?

Par Marie-Ève Duchesne

Depuis avril 2024, la Ville de Québec tente de resserrer la vis dans le phénomène de l'hôtellerie illégale. En effet, une nouvelle mesure a été mise en place pour les personnes qui souhaitent faire de l'hébergement de type collaboratif (donc, dans leur résidence principale). Dorénavant, en plus du numéro d'identification de la Corporation de l'industrie du Québec (CITQ), un certificat d'autorisation émis par la Ville de Québec sera également nécessaire.

En apportant cet ajout, la Ville de Québec souhaite mieux encadrer ce type d'hébergement en demandant aux personnes de démontrer qu'il s'agit bien de leur résidence principale. Elle souhaite également mieux contrôler l'hébergement touristique sur son territoire.

Pour obtenir le fameux certificat d'autorisation, les personnes devront fournir une copie de leur plus récent avis de cotisation provincial ou fédéral. Comme ces documents contiennent également des données confidentielles, une version caviardée*, sous certaines conditions, fera l'affaire. Une fois le certificat autorisé, il sera valide pour une durée de 12 mois. Ce certificat d'autorisation n'est pas gratuit : il en coûte 250 \$ par année pour l'obtenir. Les personnes détentrices n'auront pas non plus de suivi de la part de la Ville de Québec quant à son renouvellement. Il en sera donc de leur responsabilité de le faire. De plus, ce certificat pourrait être révoqué en cas de non-respect des conditions d'exercice.

Lors de la consultation publique du 19 février 2024, le Comité populaire a partagé dans un mémoire sa conclusion mitigée quant à cette nouvelle pratique : « C'est un sentiment de doute généralisé qui nous habite face à cette nouvelle réglementation visant à mieux encadrer l'hébergement collaboratif. Bien que l'idée de venir ajouter un permis de plus pour valider la résidence principale peut encore une fois permettre de mieux encadrer cet irritant majeur, il n'en demeure pas moins qu'une application stricte du zonage nous apparaît comme une solution bien plus efficace. Dans une zone résidentielle, on ne peut pas louer son logement en entier tel que soutenu depuis 2016 par le Compop.

Nous croyons fermement que la Ville et le gouvernement du Québec ont fait fausse route en venant légitimer la pratique de l'hôtellerie illégale dans nos quartiers par le biais de l'hébergement collaboratif. Des résident-e-s avant des touristes, voilà notre slogan !

Petit portrait de l'hôtellerie « problématique »

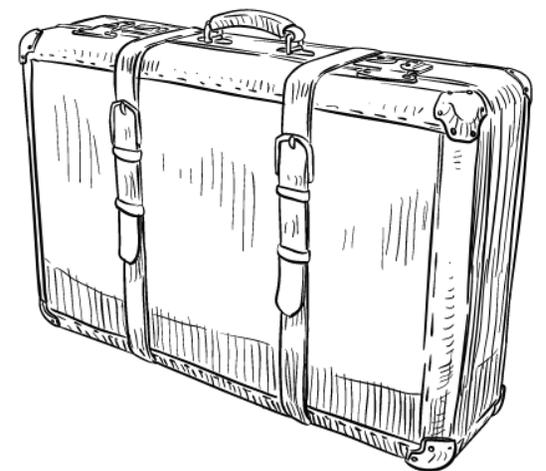
Le Comité populaire continue toujours sa veille dans le quartier à ce sujet. Bien qu'il faille avouer que le phénomène n'a plus la même ampleur qu'avant la pandémie, il n'en demeure pas moins qu'un seul logement sorti du marché locatif à des fins touristiques, est un logement de trop. De plus, les effets néfastes sur le tissu social du quartier se font toujours sentir.

Nous sommes tout de même capables de dresser un portrait sommaire de la situation même si certaines limites ne peuvent être contournées. Les données qui suivent proviennent du site internet « Inside Airbnb » qui peut, avec certaines limites, analyser les offres sur l'un des principaux sites servant à ce type d'hébergement touristique. En décembre 2023 (dernière mise à jour disponible), on comptait 2 213 annonces pour l'ensemble de la Ville de Québec. De ce nombre, seulement 1 141 seraient réellement actives. Le site juge de l'activité d'une annonce par les commentaires et les visites qui y sont effectuées. Pour le quartier Saint-Jean-Baptiste, on y trouve 209 annonces dont seulement 99 seraient actives.

De ces nombres, Inside Airbnb indique qu'à l'échelle de la ville de Québec, il y aurait 254 annonces actives qui n'afficheraient pas de numéro d'identification à la CITQ. Il y aurait 44 annonces actives sans numéro d'identification dans le faubourg. Mais une recherche rapide sur les annonces sans numéro d'identification nous apprend que, au moment de la recherche, celles-ci étaient inexistantes ou impossibles à louer, car aucune disponibilité n'est indiquée sur plusieurs années. Une autre partie de ces annonces sont indiquées comme des logements à louer pour plus de 31 jours. Même si on peut douter de la bonne foi de ces annonces, il ne nous est pas possible d'aller vérifier les réelles intentions (mais il est impossible de réserver sur le site pour moins de 31 nuits).

Le Comité populaire continuera de suivre ce dossier avec attention. Si vous souhaitez nous faire part de vos observations sur le terrain, vous pouvez nous contacter par courriel (comite.populaire@videotron.ca) ou par téléphone (418 522-0454).

* Pour en savoir plus sur les modalités : https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/reglements_permis/hebergement-touristique-collaboratif.aspx



DES RÉSIDENT·E·S AVANT DES TOURISTES

CAROTTE
JOYEUSE

ÉPICERIE
SANTÉ

690, rue Saint-Jean
Québec (Qc) G1R 1P8
Tél : 418-647-6881
Fax : 418-647-3953
Courriel : info@lecrac.com

GLENCORE CANADA, FLÉAU POUR L'ENVIRONNEMENT

Par Gabrielle Verret

Dans le cadre d'une action sur la qualité de l'air organisée conjointement par le Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches (RÉPAC03-12) et le Regroupement d'éducation populaire de l'Abitibi-Témiscamingue (REPAT), des manifestant-e-s étaient présent-e-s dans le secteur du port de Québec pour sensibiliser la population et interpellier les gouvernements quant aux impacts de la mauvaise qualité de l'air sur la santé des communautés, particulièrement celles qui sont les plus vulnérables.

Environ 900 km au nord-ouest, à Rouyn-Noranda, ce sont les citoyen-ne-s du quartier Notre-Dame qui sont touché-e-s par la présence de polluants, tels l'arsenic, le plomb et le cadmium, dans l'air, l'eau et le sol.

Une multinationale controversée



Lors de l'action de visibilité du 16 avril dernier pour dénoncer la pollution causée par Glencore Canada à Québec et en Abitibi.

La pierre angulaire de ce désastre écologique et sanitaire : Glencore Canada, qui possède des installations au port de Québec, à Rouyn-Noranda et au Nunavik. Il s'agit d'une société filiale de Glencore PLC, une entreprise anglo-suisse d'extraction de matières premières impliquée dans plusieurs secteurs comme l'industrie métallurgique, agroalimentaire, automobile, pétrolière et énergétique. Installée sur tous les continents, cette multinationale voit les controverses s'accumuler tant au niveau des droits de la personne que des désastres qu'elle cause à l'environnement. Ajoutons aux controverses qu'en 2021, cinq des sept installations de l'entreprise présentes au Québec se retrouvent dans la liste des 100 plus gros pollueurs de la province, selon les données du ministère de l'Environnement.

L'air de Limoilou, parmi les pires de la province

Plusieurs sources de pollution expliquent la mauvaise qualité de l'air à Limoilou, en Basse-Ville, mais aussi dans l'ensemble de la région. On retrouve notamment les polluants induits par le port, l'incinérateur, les usines comme White Birch, la fumée des poêles à bois et les autoroutes.

Lorsqu'on parle des polluants atmosphériques liés aux activités portuaires à Québec, Glencore apparaît comme le grand gagnant, car il est le seul à transborder du nickel à cet endroit. Au printemps 2022, malgré la vive contestation de 18 directions régionales de santé publique, de l'opposition officielle tant au niveau provincial que municipal et d'une bonne partie de la population, la CAQ est allée de l'avant avec l'augmentation de la norme du seuil de nickel dans l'air du Québec, la faisant passer quotidiennement de 14 ng/m³ à 70 ng/m³.

Même une fois quintuplée, la norme a encore été dépassée, et ce, à au moins trois reprises entre décembre 2022 et janvier 2024. À chaque dépassement, on retrouvait un navire de charge de Glencore dans le port... S'agit-il d'une coïncidence ? Rappelons que la norme de nickel dans l'air recommandée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est de 3 ng/m³, soit 23 fois inférieure à celle du Québec.

Selon Santé Canada, les particules fines causeraient annuellement 269 décès prématurés, 731 épisodes de bronchite chez les enfants et 543 000 journées de symptômes respiratoires aigus chez la population de Capitale-Nationale, au coût de plus de 2 milliards de dollars de fonds publics (2021)*.

Une question de justice sociale et environnementale

Les inégalités sociales et économiques sont intrinsèquement liées à la crise environnementale, ce pour quoi nous parlons de justice climatique et sociale, un principe qui s'applique autant dans nos quartiers qu'à l'échelle planétaire. Les personnes les plus précarisées sous divers aspects sont aussi celles les plus touchées par la crise climatique, alors qu'elles y contribuent le moins. En 2019, OXFAM révélait que le 1 % des personnes les plus riches émettaient autant d'émission de dioxyde de carbone (CO₂) que les 5 milliards les plus pauvres.

À Québec, pour la période de 2012-2016, les résident-e-s de la Basse-Ville vivaient en moyenne 8,2 années de moins que les personnes résidant en Haute-Ville, selon les données du CIUSS de Capitale-Nationale. C'est énorme ! Évidemment, seule la qualité de l'air n'explique pas l'ensemble de ce phénomène, mais elle est inévitablement un élément à considérer.

Alors que les résident-e-s du quartier Limoilou respirent l'un des airs avec le plus de particules fines au Québec, ils et elles font également partie des ménages qui ont le revenu médian le plus faible des quartiers de Capitale-Nationale**. Selon Statistique Canada, le revenu médian des ménages dans Limoilou-Vanier est 34 % plus bas que celui des ménages de l'ensemble de la région (2011). Ainsi, les quartiers de la ville de Québec où le revenu des ménages est le plus bas, sont aussi ceux qui enregistrent une pollution plus grande de leur air, avec les conséquences qui en découlent. Idem à Rouyn-Noranda.

À Rouyn-Noranda, qu'en est-il ?

Le quartier Notre-Dame, situé à proximité de la Fonderie Horne et détenu par Glencore Canada, servait autrefois à accueillir les travailleur-se-s de la Mine Noranda. Via le site web de la fonderie, Glencore vante ses réalisations. On peut y lire : « plus grand producteur de cuivre et de métaux précieux en Amérique du Nord ». Or, la Fonderie est aussi le 41e plus gros pollueur au Québec et responsable de la délocalisation de près de 200 personnes dû à ses émissions de métaux lourds. Celles-ci dépassent largement les normes québécoises et représentent un réel danger pour la santé.

Du plomb, de l'arsenic et du cadmium se retrouvent dans l'air, l'eau et les sols du quartier de Notre-Dame. Évidemment, les effets secondaires de ces métaux ne sont plus à prouver : problèmes cardiovasculaires, cancers du poumon, effets sur le développement du cerveau, pour n'en nommer que quelques-uns. En 2018 et 2019, des études de biosurveillance ont été menées par la Direction de la santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue. Les résident-e-s, notamment les enfants du quartier Notre-Dame, étaient quatre fois plus imprégné-e-s par l'arsenic que les personnes résidant à Amos.

Le profit avant tout

Benoit Charette, l'un des principaux interlocuteurs actuels dans le dossier de Glencore, autant à Québec qu'à Rouyn-Noranda, est le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Il m'est apparu nécessaire de le rappeler, car, à première vue, il pourrait nous sembler que lui-même l'oublie quelques fois.

Il ne cache pas les intérêts financiers derrière de telles décisions gouvernementales : il faut électrifier les transports et donc exploiter le nickel pour régler la crise climatique et on doit conserver des entreprises comme Glencore, dans nos villes, pour le développement économique de celles-ci.

Dans le cas de la hausse du seuil de nickel mentionné précédemment, Benoit Charette a réitéré qu'il était impossible d'électrifier les transports sans alléger la norme de métal lourd dans l'air. Évidemment, développer la filière batterie au détriment de la qualité de l'air, des milieux humides et de la faune apparaît comme une solution simpliste à la crise climatique actuelle. « Si on veut des batteries, il faut du nickel », nous dit Benoit Charette. Alors que faisons-nous si nous voulons une qualité de l'air réellement saine pour notre santé, monsieur le ministre ?

Dans le cas de l'Abitibi, avant l'année 2023, seul l'arsenic était soumis à une norme de 100 ng/m³, alors que la norme québécoise est de 3 ng/m³. Les autres métaux lourds, pour la région seulement, n'étaient, quant à eux, soumis à aucune contrainte. La CAQ a donc donné quatre ans à la Fonderie Horne pour se conformer à de nouvelles normes notamment de 15 ng/m³ pour l'arsenic, qui est encore trois fois supérieure à la norme québécoise. Selon le ministre, il serait « techniquement impossible pour la fonderie d'atteindre la norme québécoise d'émissions d'arsenic pour le moment ». Il apparaît donc logique de déraciner des familles au lieu d'imposer des règlements stricts, punitifs et restreints dans le temps.

Ce manque d'ambition et de volonté politique cause des dommages permanents sur la santé de résident-e-s et des générations futures de plusieurs quartiers au Québec, et plus largement sur la faune et la flore, c'est pourquoi il est plus qu'essentiel d'imposer un changement de cap aux élites politiques et économiques, et ce, immédiatement.

Sources :

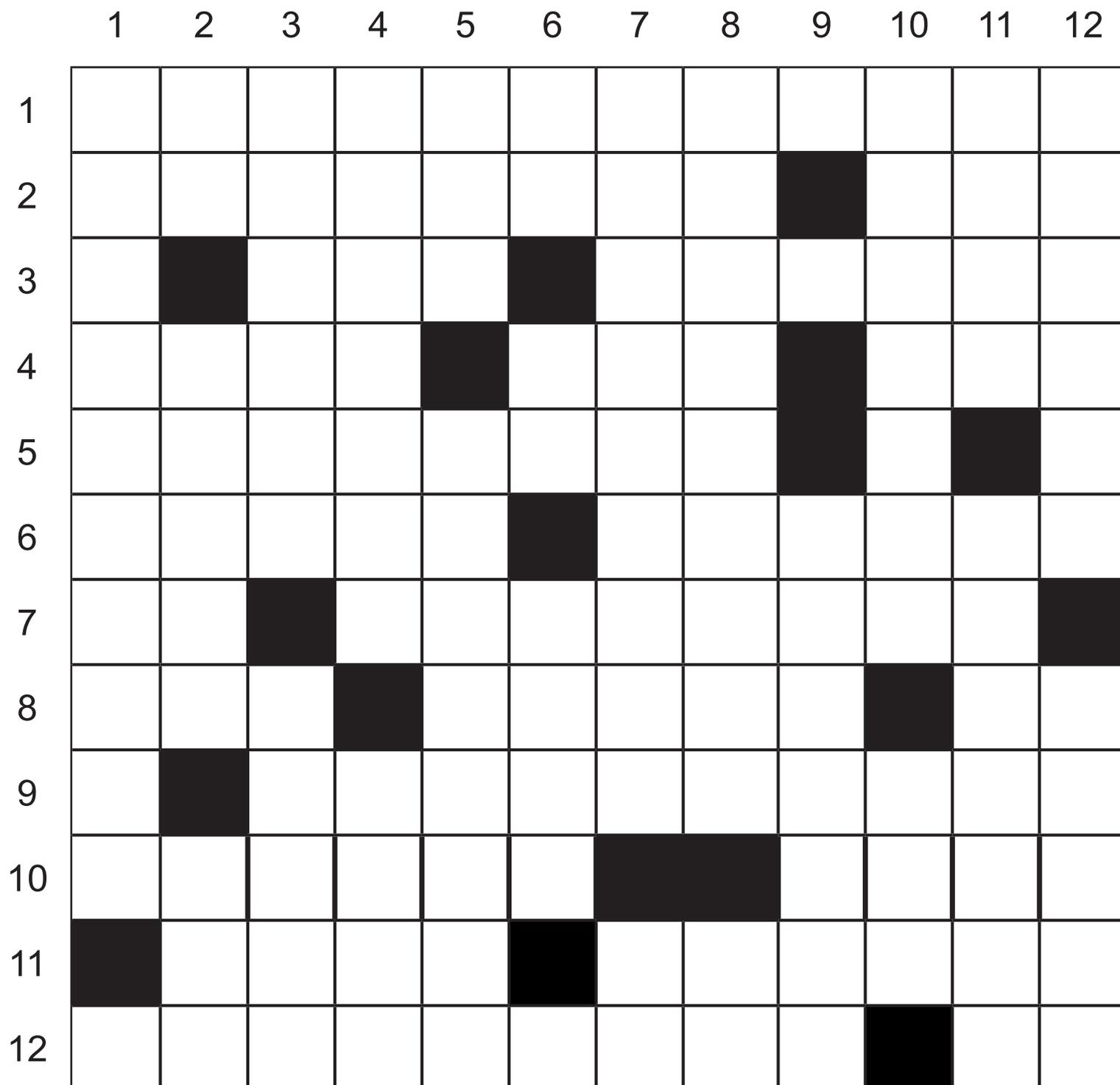
* Gouvernement du Québec, Portrait des particules en suspension et des métaux dans l'air des quartiers Limoilou, Vanier et Basse-Ville, Québec, gouvernement du Québec/Direction de santé publique, https://www.ciuss-capitalemontreal.gouv.qc.ca/sites/d8/files/docs/SantePublique/RAP_MEMS_Portrait-Particules_2023.pdf (mars 2023).

** Gouvernement du Québec, Les inégalités sociales de santé dans Basse-Ville et Limoilou-Vanier, Québec, gouvernement du Québec/Direction de santé publique, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3443625> (mars 2018).

*** Gouvernement du Québec, Contamination atmosphérique dans l'arrondissement La Cité-Limoilou. La question du nickel, Québec, gouvernement du Québec, <https://iaac-aeic.gc.ca/050/documents/p80107/116746F.pdf> (avril 2013).

Mots croisés

Par Agathe Légaré



Horizontalement

- Longue rue du faubourg Saint-Jean-Baptiste, parallèle à la rue Saint-Jean, dont un tronçon deviendra rue partagée cet été (deux mots).
- Blessés et autres cas graves dont un hôpital doit s'occuper immédiatement, du moins en théorie... - Nord nord-est, sur une boussole.
- Parcourut des yeux - Homme grossier et misogyne.
- Peintre québécois (1855-1930) qui a réalisé *Le Débat* sur les langues, une toile monumentale collée au plafond du Salon bleu de l'Assemblée nationale - Poil qui borde les paupières - United Press International, une ancienne agence de presse.
- Parole extravagante, invraisemblable.
- Démolie complètement, par un promoteur immobilier, par exemple - Copiée, parfois de façon frauduleuse.
- Symbole chimique du lutécium - Fatigués, épuisés par le travail et la vie de famille.
- Volcan actif du Japon - S'élancent en grand nombre comme les amateurs du Festival d'été (se...) - Symbole chimique du cobalt.
- Confirmeras la vérité de quelque chose, d'un fait.
- Souhaits, envies, espérances - Inhabituel, exceptionnel comme une éclipse solaire totale.
- Outil de maçon en forme de « S » allongé - La plus grande ville francophone du Canada à l'extérieur du Québec (au Nouveau-Brunswick).
- Tiennent tête, ne cèdent pas - Existes.

Verticalement

- Rue assez courte du faubourg Saint-Jean-Baptiste, perpendiculaire à Saint-Jean, qui pourrait devenir une rue partagée dans les prochaines années.
- Altesse Royale - Animaux paresseux - Époque.
- Habitations des Inuits construites avec des blocs de glace ou de neige - Une source d'eau et de la végétation dans un désert de sable.
- Ni pour ni contre (pluriel) - Habitation traditionnelle, en forme de cône, de nombreuses premières nations de l'Ouest américain.
- Explosif - Homicides, féminicides, assassinats.
- Particule signifiant « oui » dans le sud de la France - Ceci - Voies publiques, perpendiculaires aux avenues dans les villes.
- Conformes à la justice, à la raison - Protège le doigt des couturiers et couturières.
- État d'une personne mise à l'écart, seule, sans relation avec les autres - À la mode, en vogue, comme on disait au siècle dernier.
- Attention, curiosité à l'égard de quelque chose ou de quelqu'un.
- Inéquitable, partielle - Style de musique rythmé et loquace.
- École nationale d'administration publique - Abrupt, à pic comme un coteau ou un chemin.
- Membrane de l'œil sensible à la lumière - Audacieuses.

solution en page 16

POUR UNE PLUS GRANDE PRISE EN CHARGE DES RUES PIÉTONNES PAR LA VILLE

Par Anthony Cadoret

Qui n'aime pas aller marcher sur les rues piétonnes ? Les rues piétonnes sont très appréciées par la population. Pourtant, dans plusieurs quartiers, dont Saint-Jean-Baptiste, elles sont de moins en moins ambitieuses, tant sur leur taille que sur leur durée. En ce moment, l'élaboration des rues piétonnes repose en grande partie sur les commerçant-e-s. C'est important qu'ils-elles soient au cœur de cette démarche, mais la Ville pourrait jouer un rôle de leadership beaucoup plus grand et avoir une vue d'ensemble des rues piétonnes à Québec qui bénéficierait à tout le monde.



Photo: Pascaline Lamare

Des rues piétonnes pour qui ?

Les Sociétés de développement commercial (SDC), qui représentent les commerçant-e-s dans un secteur, jouent un rôle important dans nos quartiers. Au-delà du soutien aux commerçant-e-s, elles organisent des événements, animent et mettent en valeur les rues principales. On pourrait même bénéficier qu'elles disposent de plus de ressources. Cela dit, ce n'est pas le meilleur véhicule pour avoir une vue d'ensemble sur les rues piétonnes, du moins pas toutes seules.

Les SDC comptent des commerçant-e-s membres, lesquels dépendent souvent des automobilistes, pour qui les rues piétonnes vont à l'encontre de leurs intérêts. Ainsi, lorsque les SDC font des propositions à la Ville sur la forme et la durée des rues piétonnes, elles doivent tenir compte de leur clientèle. Par contre, ce n'est pas leur rôle de prendre en compte les nombreux autres avantages des rues piétonnes pour les habitant-e-s des quartiers avoisinants, c'est le rôle de la Ville.

Derrière la question des rues piétonnes, il y a une question plus large : celle du choix de la ville qu'on veut. Les rues piétonnes aident non seulement l'achalandage des commerces de proximité, mais améliorent aussi la convivialité de nos quartiers. C'est un levier que nous pouvons utiliser pour améliorer la qualité de vie de la population, et c'est ce que la population souhaite.

Plus de prévisibilité et une grande fête d'ouverture

Les petits commerces ont peu de marge de manœuvre et ont besoin de prévisibilité. Les commerçant-e-s animent les rues piétonnes, mais le font avec des investissements, des tables, de l'animation, etc. Plus les rues piétonnes seront prévisibles, plus les commerçant-e-s pourront s'investir et prévoir de l'animation dont tout le quartier peut bénéficier. Or, les rues piétonnes changent beaucoup chaque année. C'est notamment le cas de la Saint-Jean.

Il y a aussi des moments qui témoignent d'un manque de prise au sérieux des rues piétonnes. Une fin de semaine, en raison d'un oubli de la Ville, la rue Saint-Jean n'a pas été bloquée et un spectacle de musique a dû se dérouler sur le trottoir. Une autre fois, une déviation en raison de travaux publics amenait les voitures sur Saint-Jean. Plusieurs fois, elle n'a été que partiellement bloquée, laissant des voitures zigzaguer à travers les gens dans la rue.

Une prise en charge de la Ville nous donnerait une possibilité intéressante : faire une grande fête d'ouverture de toutes les rues piétonnes et en faire un événement marquant le début de la saison. Ainsi, il y aurait peu de chance d'oublier, tant pour la Ville que pour la population, et la fête pourrait devenir un événement qui plaît tant à la population des quartiers centraux qu'aux personnes qui veulent en profiter pour venir marcher en ville.

Dans le même sens, un horaire commun tout au long de la saison donnerait plus de prévisibilité et se communiquerait plus facilement, car on sait que les rues piétonnes amènent des personnes, mais encore faut-il qu'on sache quand les rues sont piétonnes. C'est difficile de retenir les horaires complexes qui changent chaque année et pour chaque rue.

Bref, une plus grande prise en charge des rues piétonnes par la Ville compterait de nombreux avantages, dont une meilleure prise en compte des intérêts de toute la population.

RUES SANS PEUR, UNE RECHERCHE-ACTION POUR LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT DE RUE

Par Accès transports viables

Le projet Rues sans peur vise à documenter et à lutter contre le phénomène de harcèlement de rue dans les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches. Le projet a pour objectif de mieux comprendre comment notre sentiment de sécurité en lien avec les risques de harcèlement de rue influence nos manières de nous déplacer.

Très peu documenté dans la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, le harcèlement de rue est pourtant présent partout dans les espaces publics et les transports collectifs. Il influence grandement les options en matière de mobilité, surtout celles des femmes et des personnes de la diversité de genre. Par exemple, à Montréal, 60 % des femmes ont exprimé avoir peur de se déplacer tard le soir dans leur propre quartier, comparativement à seulement 17 % des hommes.

Vous avez 10 minutes ? Vous pourriez faire toute la différence. Prenez le temps de remplir notre questionnaire sur vos expériences vécues relatives au sentiment d'insécurité et au harcèlement de rue.

En remplissant le questionnaire, vous nous aidez à mieux comprendre le phénomène et à mieux connaître les réalités du sentiment d'insécurité et du harcèlement de rue dans les lieux publics.

Pour accéder au questionnaire, scannez le code QR ou rendez-vous sur le lien suivant : transportsviables.org/projets/harcelement-de-rue

Pour obtenir des formulaires papier, contactez-nous par courriel (acces@transportsviables.org) ou par téléphone (418 648-1242), ou visitez nos bureaux (870, avenue de Salaberry, bureau 303) du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

Vous souhaitez suivre le projet ? Nous vous invitons à vous abonner à notre Instagram Rues.sans.peur ou à la page Facebook Femmes et mobilité.

Répondez au questionnaire

Sentiment d'insécurité dans les lieux publics et harcèlement de rue

Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches

10 minutes maximum




Site web : transportsviables.org/projets/harcelement-de-rue

Facebook : @Femmesetmobilité

Instagram : @rues.sans.peur

Ce projet a été rendu possible grâce au soutien du Secrétariat à la condition féminine du gouvernement du Québec.

Rues sans peur

Un projet porté par Accès transports viables

Pour obtenir des copies papiers
acces@transportsviables.org
 418 648-1242
 Lundi au vendredi de 9h à 16h

SÉNÉGAL : UNE JEUNESSE RÉVOLUTIONNAIRE

Par Valentin Pages

24 mars 2024, une des plus grandes villes sénégalaises, Thiès, explose de joie. À l'instant, les premiers résultats des présidentielles tombent. La télévision confirme la volonté d'un peuple d'en finir avec la corruption des dernières années. Bassirou Diomaye Faye sera élu président de la République du Sénégal et dirigera le pays avec son acolyte Ousmane Sonko.



Cette élection clôture le long combat d'un parti qui a su redonner de l'espoir au peuple, qui a déchiré les passions et soulevé la République tout entière... Dans les dernières années, le pouvoir en place, incarné par le président Macky Sall, a mis à mal la réputation démocratique du pays avec de nombreux scandales. L'exemple le plus marquant est celui d'Ousmane Sonko, maire et opposant jugé dangereux pour le pouvoir, car très populaire. Il a subi différentes accusations qui sont orchestrées par le régime actuel. En 2021, en réponse, ses partisans organisent des manifestations pour sa libération, dans un contexte de crise sanitaire et d'inflation au plus haut. 14 morts ont été répertoriées.

En 2023, Sonko étant officiellement condamné, le pays s'embrase et les violences décuplent, faisant 50 morts. Le pouvoir utilise les coupures des réseaux sociaux, de certains médias et des données mobiles pour canaliser les informations. Sous prétexte de vouloir garder un certain ordre, ils musellent l'information et manipulent les médias. 1 500 personnes sont arrêtées pour avoir confronté le pouvoir, dont le numéro 2 du parti de Sonko, Bassirou Diomaye Faye. Il faut aussi rappeler que les procès politiques sont de coutume sous le régime du président actuel et qu'il a inculpé de nombreux opposants pour lui permettre de garder le pouvoir. Alors même que son frère est soupçonné de corruption, il n'encourt aucune procédure judiciaire. La justice n'est pas réellement indépendante de la politique au Sénégal.

À quelques semaines du scrutin, l'incertitude et la tension sont palpables, alors que la date prévue des élections est le 25 février 2024, les leaders du principal parti d'opposition sont en prison. De scandale en scandale, le président tente d'invalider certains candidats, de museler certains opposants, de réduire le temps de la campagne, de décaler le scrutin de plusieurs mois ou de donner des fausses cartes d'électeurs à des étrangers pour qu'ils votent pour lui. Entraînant encore des manifestations, des grèves et de nouveaux morts... Le peuple semble prêt à tout pour que la démocratie triomphe. Un allié de taille, une institution de contrôle des

décisions de l'Assemblée nationale, le Conseil constitutionnel, invalide le report de l'élection et demande son organisation dans les plus brefs délais.

Enfin, peut-être de peur que la situation dégénère ou pour redorer un peu son image, le président libère 200 des prisonniers emprisonnés plus tôt. Sonko et Diomaye sont libres et l'espoir du peuple est de retour.

La campagne excessivement courte de deux semaines aura permis de donner de la visibilité à Bassirou Diomaye Faye. Amadou Ba, le candidat du parti au pouvoir, aura eu une campagne de 6 mois et fait des tournées avant les autres, sous prétexte de ses fonctions de premier ministre. Le Président Diomaye remporte le scrutin avec près de 60 % de votes.

Le parti du nouveau président promeut le patriotisme, la liberté et la souveraineté. Il veut que les Sénégalais·e·s prennent en main leur pays, que le pays ait des partenaires internationaux, mais que ces partenariats soient d'égal à égal. Il veut abolir les privilèges des entreprises étrangères sur le sol sénégalais. Il veut aussi renforcer la démocratie et assurer l'indépendance de la démocratie. Au niveau de l'éducation, il y a aussi, entre autres, la volonté d'enseigner la langue locale, le wolof dans les écoles. Enfin, il veut redynamiser l'économie pour permettre à la population de hausser son niveau de vie. En bref, ce sont des changements systémiques multiples qu'il promeut au sein de l'État, la fin souhaitée d'un système dysfonctionnel et ponctué de corruption.

De retour au 24 mars 2024, une légère pluie tombe sur Thiès au moment de l'annonce des premiers résultats, un fait improbable, comme il n'a pas plu depuis plusieurs mois et que la pluie n'est pas coutume en cette période. Un signe du ciel, pour une nation croyante, qui promet peut-être de beaux présages pour le pays. Le peuple est en liesse, l'espoir est bien là.



**Deviens
membre du
Compop !**

780, rue Sainte-Claire, Québec (Qc), G1R 5B9 | 418-522-0454 | comite.populaire@videotron.ca

Coupon d'adhésion Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

Si vous êtes en accord avec la mission du groupe, il suffit de remplir le coupon et de nous le renvoyer à l'adresse ci-dessus, avec une cotisation de 5 \$.

Nom :

No de tél. :

Adresse :

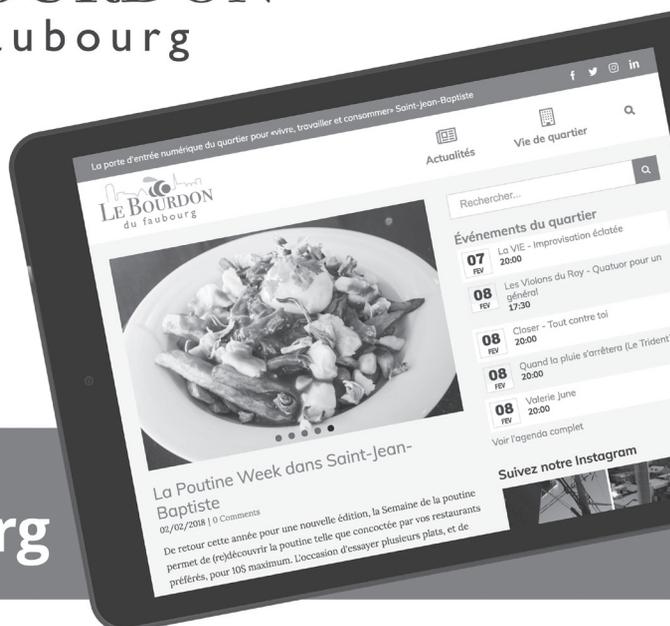
Courriel :

Code postal :



*Actualités,
Vie de quartier,
Histoire et patrimoine,
Agenda du quartier...*

Exclusivement en ligne sur
bourdonmedia.org



suivez @bourdonfaubourg sur



VIVRE, TRAVAILLER ET CONSOMMER
SAINT-JEAN-BAPTISTE

SOLUTION

Grille en page 13

S	E		T	N	E	T	S	I	S	E	R	12
E	P	P	E	D	E	P	R	I	P	R		11
E	R	A	R		S	R	S	I	S	E	D	10
S	A	R	E	T	S	E	T	A		N		9
O	C		T	N	E	U	R	O	S	A		8
	S	E	N	E	M	U	R	S		U	L	7
E		T	E	I	M	I	E	E	S	E	R	6
N		S		T	E	I	M	I	R	O	N	5
I	P	U		L	I	C		T	O	U	H	4
T	A	J	U	O	G		T	U	L		T	3
E	N	N		S	E	C	N	E	G	R	G	2
R												1
12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	